

# FEDERATION INTERNATIONALE DE VOLLEYBALL

## *Volleyball de plage*

### A. Épreuves (2)

ÉPREUVE MASCULINE (1)	ÉPREUVE FEMININE (1)
Tournoi entre 24 équipes	Tournoi entre 24 équipes

### B. Quota

	QUALIFICATION	PLACES POUR PAYS HOTE	TOTAL
Hommes	46 (23 équipes)	2 (1 équipe)	48 (24 équipes)
Femmes	46(23 équipes)	2 (1 équipe)	48 (24 équipes)
<b>TOTAL</b>	<b>92 (46 équipes)</b>	<b>4 (2 équipes)</b>	<b>96 (48 équipes)</b>

	QUOTA PAR CNO
Hommes	4 (2 équipes)
Femmes	4 (2 équipes)
<b>TOTAL</b>	<b>8 (4 équipes)</b>

### C. Admission des athlètes

ADMISSION DES ATHLETES
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique actuellement en vigueur et seuls ceux qui respectent la Charte olympique pourront participer aux Jeux Olympiques.</li> <li>2. Un joueur de volleyball de plage doit être âgé de 14 ans révolus au premier jour de compétition aux Jeux Olympiques.</li> <li>3. Pour être admis à participer aux Jeux Olympiques, un concurrent doit respecter les règles de la Fédération Internationale de Volleyball et être inscrit par son CNO.</li> <li>4. Pour pouvoir se qualifier via le classement olympique pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres, les athlètes doivent avoir participé en tant qu'individuel à au moins douze (12) tournois de qualification olympique officiels de la FIVB (circuit mondial/Championnats du monde/finales des championnats continentaux reconnus) prévus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 17 juin 2012. Une fois une place obtenue, un(e) CNO/NF doit choisir les membres de son équipe parmi ses six (6) meilleures paires admissibles figurant au classement mondial du 18 juin 2012.</li> <li>5. Pour pouvoir se qualifier via la Coupe continentale de volleyball de plage, la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB (et/ou les sélections olympiques le cas échéant), les joueurs doivent avoir participé à 12 reprises au moins en tant qu'équipe à la Coupe continentale de volleyball de plage, à des compétitions nationales et/ou continentales et/ou à des compétitions de la FIVB prévues entre le 1er juin 2010 et le 24 juin 2012.</li> </ol>

## D. Système de qualification

## PRINCIPES DE QUALIFICATION

Les places de qualification sont attribuées aux Comités Nationaux Olympiques.

Toutes les équipes masculines et féminines composées de deux (2) athlètes pourront cumuler des points au classement mondial ou remporter les tournois mondiaux de qualification du **1<sup>er</sup> juin 2010 au 1<sup>er</sup> juillet 2012**. Durant cette période, les places de qualification pour les Jeux Olympiques peuvent être obtenues comme suit :

<p><b>16 places</b></p>	<p><b>Les 16 équipes les mieux placées (deux (2) équipes maximum par CNO/FN) au classement olympique au 18 juin 2012.</b></p> <p><b>Le classement olympique est établi sur la base des douze (12) meilleurs résultats en tant qu'équipe aux Championnats du monde, aux épreuves du circuit mondial et lors des finales homologuées de chaque circuit continental (le meilleur des deux résultats), pendant la période de qualification du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 17 juin 2012.</b></p> <p>En cas d'égalité au classement olympique entre deux ou plusieurs CNO/NF, les critères suivants s'appliqueront selon l'ordre ci-après, afin de déterminer les CNO/NF qui pourront se qualifier pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le total des points de qualification cumulés en tant qu'équipe via les tournois de qualification olympique entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 17 juin 2012</li> <li>2. Le nombre total de tournois de qualification olympique auxquels l'équipe a participé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 17 juin 2012</li> <li>3. Le meilleur classement obtenu en tant qu'équipe aux tournois de qualification olympique entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 17 juin 2012</li> </ol>
<p><b>5 places</b></p>	<p><b>Coupe continentale de volleyball de plage</b></p> <p>La Coupe continentale de volleyball de plage se déroulera entre le 1<sup>er</sup> juin 2010 et le 24 juin 2012, avec un format de compétition par élimination directe où les CNO/NF vainqueurs accèdent à la phase suivante. La compétition se déroulera en trois phases : sous-zone, zone et finale continentale. Les cinq (5) CNO/NF vainqueurs (un par confédération continentale) chez les hommes et chez les femmes se qualifieront.</p> <p>Lors de la finale de la Coupe continentale de volleyball de plage, les CNO/NF qui ont déjà obtenu deux (2) places de qualification concourront dans un groupe différent de celui des CNO/NF encore en quête de places de qualification.</p> <p>Les CNO/NF ont jusqu'au 31 mai 2010 pour s'inscrire à la Coupe continentale de volleyball de plage. Les formulaires d'inscription (BVBCP-01) sont disponibles sur le site web de la FIVB, et doivent être complétés et retournés à la confédération continentale correspondante.</p>
<p><b>2 places</b></p>	<p><b>Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB – qualification olympique</b></p> <p>Les CNO/NF classés 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à l'issue de chaque Coupe continentale de volleyball de plage, et qui n'ont pas encore obtenu 2 places de qualification via le classement olympique et/ou la Coupe continentale de volleyball de plage, seront qualifiés pour la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB – qualification olympique. Pour chaque sexe, les deux équipes les mieux classées à la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB – qualification olympique seront qualifiées pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres.</p>

**REPRESENTATION DU PAYS HOTE**

En tant que pays hôte, la Grande-Bretagne a le droit d'inscrire un athlète de chaque sexe aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres, conformément aux exigences en termes d'admission. Elle a également le droit de participer à toutes les épreuves de qualification susmentionnées pour obtenir une deuxième place de qualification, en respectant le nombre maximum de places fixé pour chaque CNO/NF.

**E. Processus de confirmation des places****PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES**

La FIVB informera le 18 juin 2012 les CNO/NF concernés des places de qualification obtenues via le classement olympique. Les CNO/NF doivent confirmer l'utilisation des places obtenues via le classement olympique d'ici au 25 juin 2012.

La FIVB informera avant le 2 juillet 2012 les CNO/NF concernés des places de qualification obtenues via la Coupe continentale de volleyball de plage ou la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB. Les CNO/NF doivent confirmer l'utilisation des places obtenues via la Coupe continentale de volleyball de plage ou la Coupe du monde de volleyball de plage avant le 6 juillet 2012.

Les CNO/NF devront envoyer les confirmations citées ci-dessus directement à la FIVB, avec copie au LOCOG.

Si l'utilisation des places n'est pas confirmée dans les délais impartis via le formulaire d'inscription nominative, la FIVB attribuera ces places aux CNO/NF suivants les mieux classés qui ne sont pas déjà qualifiés, dans le respect du quota maximum de places de qualification pour les Jeux Olympiques, conformément à la procédure de réattribution décrite à la section F.

En cas de blessure d'un (1) athlète ayant sa place de qualification confirmée, la fédération nationale/le CNO conservera la place et aura le droit de remplacer l'athlète blessé, en respectant les exigences en termes d'admission.

**F. Réattribution des places inutilisées****PLACES INUTILISEES SUR QUOTA FI**

Les places inutilisées sur le quota FI parmi les 16 places obtenues via le classement olympique seront réattribuées aux CNO/NF admissibles occupant les rangs suivants au classement mondial au 18 juin 2012 (selon les exigences techniques), dans le respect du quota maximum de places de qualification par CNO/NF.

Les places inutilisées sur le quota FI à l'issue de la Coupe continentale de volleyball de plage ou de la qualification olympique via la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB seront réattribuées à la FN/au CNO suivant de la compétition correspondante, dans le respect du quota maximum de places par CNO/NF.

**PLACES INUTILISEES SUR QUOTA PAYS HOTE**

Si le pays hôte décidait de ne pas participer ou s'il obtenait deux (2) places via les épreuves de qualification, cette/ces place/s serait/seraient réattribuée/s aux CNO/NF admissibles occupant les rangs suivants au classement olympique (du 18 juin 2012) correspondant (hommes/femmes), dans le respect du quota maximum de places de qualification par CNO/NF.

**G. Période de qualification**

DATE	ÉCHEANCE
31 mai 2010	Date limite à laquelle les CNO/NF doivent s'inscrire à la Coupe continentale de volleyball de plage
1 <sup>er</sup> juin 2010 - 24 juin 2012	Coupe continentale de volleyball de plage (trois phases : sous-zone, zone et finale continentale)
1 <sup>er</sup> janvier 2011 - 17 juin 2012	Classement olympique établi par la FIVB
18 juin 2012	Confirmation par la FIVB aux CNO/NF des places obtenues via le classement olympique
25 juin 2012	Date limite à laquelle les CNO/NF qualifiés via le classement olympique devront confirmer l'utilisation des places obtenues pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012
26 juin - 1 <sup>er</sup> juillet 2012	Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB – qualification olympique (lieu à confirmer)
2 juillet 2012	Confirmation par la FIVB des places obtenues via la Coupe continentale de volleyball de plage et la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB.
6 juillet 2012	Date limite à laquelle les CNO/NF devront confirmer l'utilisation de toutes les places (y compris les places du pays hôte) obtenues via la Coupe continentale de volleyball de plage et la Coupe du monde de volleyball de plage de la FIVB
9 juillet 2012	Date limite à laquelle les formulaires d'inscription devront parvenir au comité d'organisation des Jeux de 2012 à Londres